

FICHE DE FONCTION

ERGOTHERAPEUTE

Horaires : Du lundi au vendredi sur la base de 35h00 hebdomadaire

Missions principales :

L'ergothérapie est une profession paramédicale évaluant et accompagnant les personnes afin de préserver et développer leur indépendance et leur autonomie dans leur environnement quotidien et social. L'ergothérapie se caractérise par l'évaluation, l'éducation, la rééducation, la réadaptation ou encore la réhabilitation. C'est par le biais d'activités de la vie quotidienne (soins personnels, travail, loisirs) et d'autres exercices globaux et analytiques que l'ergothérapeute organise une thérapie visant à améliorer des capacités d'agir et des compétences, cela individuellement ou en groupe. L'ergothérapie joue un rôle primordial pour permettre un retour à l'autonomie.

Activité :

L'ergothérapeute, sur prescription médicale ou selon les protocoles en vigueur, réalise des activités visant à :

- Prévenir ou réduire les conséquences fonctionnelles, physiques cognitives, psychologiques ou sociale de la ou des déficiences ;
- Maintenir ou développer des capacités biopsychosociales ou la qualité de vie dans un état clinique stabilisé ;
- Aider à réaliser le projet thérapeutique du patient élaboré par ce dernier et l'équipe pluri professionnelle, projet qui s'inscrit dans la durée (y compris à la sortie de la structure).
- Évaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapeutique.
- Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement au domicile des patients pour anticiper leur sortie.
- Mettre en œuvre et conduire des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale en ergothérapie.
- Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques et les assistances technologiques.
- Élaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique.
- Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie.
- Évaluer et faire évoluer la pratique professionnelle.
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques.
- Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs.
- Former et informer

Missions

- Evaluation des activités de la vie quotidienne,
- Rééducation, réadaptation, réhabilitation en lien avec les activités de la vie quotidienne : communiquer, boire, manger, se laver, s'habiller / se déshabiller, continence, se déplacer, effectuer les transferts, réalisation d'orthèse, préconisation d'aides techniques...
- Installation, adaptation de l'environnement : o Au lit : prévention des attitudes vicieuses, prévention des troubles trophiques, mise en place du matériel approprié acheté ou réalisé... o Au fauteuil : positionnement, choix du matériel approprié, réglage, adaptation... o Au domicile : conseils d'aménagement, choix du matériel...
- Rééducation des fonctions supérieures : gnosies, praxies, mémoires, schéma corporel, langage, troubles du comportement, héminégligence au moyen d'activités individuelles ou collectives,
- Soins palliatifs et accompagnement fin de vie : positionnement confort et bien être,
- Adapter une démarche éducative et de conseil auprès de la personne et de son entourage : prévention des chutes, vivre avec sa prothèse de hanche, troubles de la déglutition...
- Elaboration de protocoles, participation au comité de lutte anti chute, réunions institutionnelles, participation au staff pluridisciplinaire, participation à l'élaboration des projets personnalisés des résidents.

PROFIL REQUIS

Connaissances générales :

- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité
- Savoir utiliser le dossier patient
- Savoir coder les actes
- Savoir formaliser les bilans
- Savoir formaliser les projets d'atelier : objectifs, moyens, critères d'évaluation...
- Savoir organiser son travail en les coordonnant aux interventions des autres professionnels et en fonction des priorités
- Être capable d'animer un groupe
- Être capable d'établir une communication adaptée aux patients, aux résidents et aux membres de l'équipe de prise en charge
- Connaître l'ergonomie

Connaissances opérationnelles :

- Évaluer l'état de santé et le degré d'autonomie d'un patient
- Effectuer des soins adaptés
- Évaluer les Pratiques Professionnelles
- Planifier et organiser ses activités et son temps de travail
- Participer à l'élaboration de procédures et de protocoles
- Participer à la qualité et à la sécurité des soins
- Analyser et synthétiser des informations permettant la PEC de la personne soignée

Savoir-faire et savoir-être :

- Capacité d'écoute et de communication
- Discrétion professionnelle
- Capacités pédagogiques
- Sens du travail en équipe
- Utilisation des méthodes et outils d'évaluation adaptés
- Concevoir et utiliser des aides techniques et matériels
- Analyser et synthétiser les informations sur la situation du résident
- Maîtriser l'outil informatique

Rattachement hiérarchique

- Directeur (trice)
- Médecin coordonnateur / Praticien hospitalier
- Cadre supérieur de santé
- Cadre de santé

Liaisons fonctionnelles :

- Médecin coordonnateur/praticien hospitalier
- Psychologue
- Kinésithérapeute
- Equipe soignante interprofessionnelle pour la coordination des soins

Nature et niveau de formation :

- Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute
- AFGSU niveau 2

Tout agent doit se conformer aux droits et obligations des fonctionnaires et au code de déontologie

- Respect du secret professionnel
- Obligation de discrétion professionnelle
- Obligation d'information au public
- Obligation d'effectuer les tâches confiées
- Obligation d'obéissance hiérarchique sauf si contraire à la réglementation dans une « application » demandée et contraire à la règle statutaire
- Obligation de réserve
- Formation professionnelle
- Entretien annuel